

# ALERTE! ENLEVEMENT

opération en cours

On veut vous enlever notre expertise professionnelle, séquestrer votre liberté pédagogique ... et faire imploser votre statut !

Sous couvert de « continuité pédagogique », le texte soumis au débat parlementaire veut créer des établissements « Low Cost » en milieu rural et en REP, se limitant à l'acquisition des fondamentaux et favorisant la bivalence.

snes  
F.S.U.



Projet de Loi Blanquer « POUR

UNE ECOLE DE LA CONFIANCE »

**ARTICLE 6** « Les établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux sont constitués de classes du premier degré et du premier cycle du second degré. Ils associent les classes d'un collège et d'une ou de plusieurs écoles situées dans son secteur de recrutement ... [Ils] sont dirigés par un chef d'établissement qui exerce simultanément les compétences attribuées au directeur d'école par l'article L. 411-1 et les compétences attribuées au chef d'établissement [...] »